

M. Le Président de la commission faune
Conseil National de la Protection de la Nature
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
246 Boulevard St Germain
75007 PARIS

Morez, le 7 novembre 2018

Monsieur Le Président,

La Transjurassienne, épreuve de ski de fond et course phare du Massif Jurassien se déroulera les 9 et 10 février 2019.

Trans'Organisation a bénéficié en 2018 d'une autorisation pour une durée d'un an, pour la mise en place des tracés de La Transjurassienne, sur le parcours nominal et les parcours de repli.

Pour 2019, nous souhaitons renouveler notre demande d'autorisation quinquennale. Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de dérogation pour perturbation intentionnelle d'espèces animales protégées relatif à cette manifestation, élaboré en collaboration avec le Parc naturel régional du Haut Jura et suivi par les services de l'état.

Nous souhaiterions dans la mesure du possible que notre dossier puisse être étudié lors de l'une de vos sessions commission faune de Décembre.

Nous restons par ailleurs à votre entière disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pierre-Albert VANDEL
Président de Trans'Organisation

